

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 86 (1994)

Artikel: Congrès ordinaire de l'USS de Montreux (3-5 novembre 1994) : les ateliers de travail ont travaillé!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les ateliers de travail ont travaillé!

Lors du dernier Congrès ordinaire de l'USS, des ateliers de travail furent constitués dans le but, tout en échappant aux contraintes «congressistes»

qui reviennent à prendre des décisions à la pelle et à voter tant en plus, de creuser en toute liberté d'esprit certains thèmes, certes généraux, mais tout autant de poids. Ces ateliers se réunirent donc, et travaillèrent. Ci-après, le compte-rendu de leurs travaux.

Réduction de la durée du travail «En attendant Godot» à Montreux

Dans le cadre du Congrès de l'USS à Montreux, quelque 70 syndicalistes, en grande majorité des hommes, ont cherché à savoir s'il était possible de venir à bout du chômage et de renouer avec le plein emploi; ils se sont aussi interrogés sur les voies à emprunter pour se rapprocher de cet objectif syndical. L'exercice visait à bâtir des modèles utopiques et à formuler des propositions pour une stratégie syndicale. Dans les faits, les participant(e)s ont surtout débattu des bases et des conditions d'une telle stratégie.

Si l'objectif du plein emploi a fait l'unanimité, la notion même de plein emploi a divisé les participant(e)s. Ces derniers se rallient cependant tous à

deux éléments d'analyse: il y a (ou il y aurait) suffisamment de travail, mais celui-ci est inégalement réparti, comme le sont aussi le travail salarié et le travail non rémunéré. Pour réaliser un partage plus juste, il faut d'une part réduire la durée du travail et, d'autre part, repenser le partage des activités de prise en charge. Tout le monde était d'accord jusque là, mais les divergences n'ont pas tardé à se manifester par la suite.

Quand peut-on parler de plein emploi?

Le terme de plein emploi a donné lieu à différentes définitions. Pour certains, l'emploi reste synonyme de travail salarié alors que pour d'autres, il devait s'étendre au travail non rémunéré de prise en charge, c'est-à-dire, familial et ménager. Si l'on opte pour la seconde définition, toutes les personnes vivant en Suisse sont, en partie du moins, occupées. Mais, les femmes qui se dédient pleinement à leur famille et qui y consacrent bien